

# — DE L'ÉCOQUARTIER À LA CITÉ FERTILE & SOLIDAIRE : A LA DÉCOUVERTE DE LA DUCHÈRE

Visite « les agricultures urbaines » Ville et Aménagement Durable  
30 mai 2024

[www.gpvlyonduchere.org](http://www.gpvlyonduchere.org)



**La Duchère**  
LYON

# DÉROULÉ

- **9h20 > 10h30 : présentation générale**
  - **L'écoquartier de la Duchère** : le 1<sup>er</sup> projet de renouvellement urbain 2003-2024 et sa démarche d'urbanisme durable
  - L'ambition environnementale du nouveau projet de renouvellement urbain : aller toujours plus loin. **Zoom sur la Sauvegarde**
  - **La cité fertile & solidaire** : projet de Halle agricole
- **10h30 > 12h : visite du site**

# L'ÉCOQUARTIER DE LA DUCHÈRE



Cité fertile & solidaire

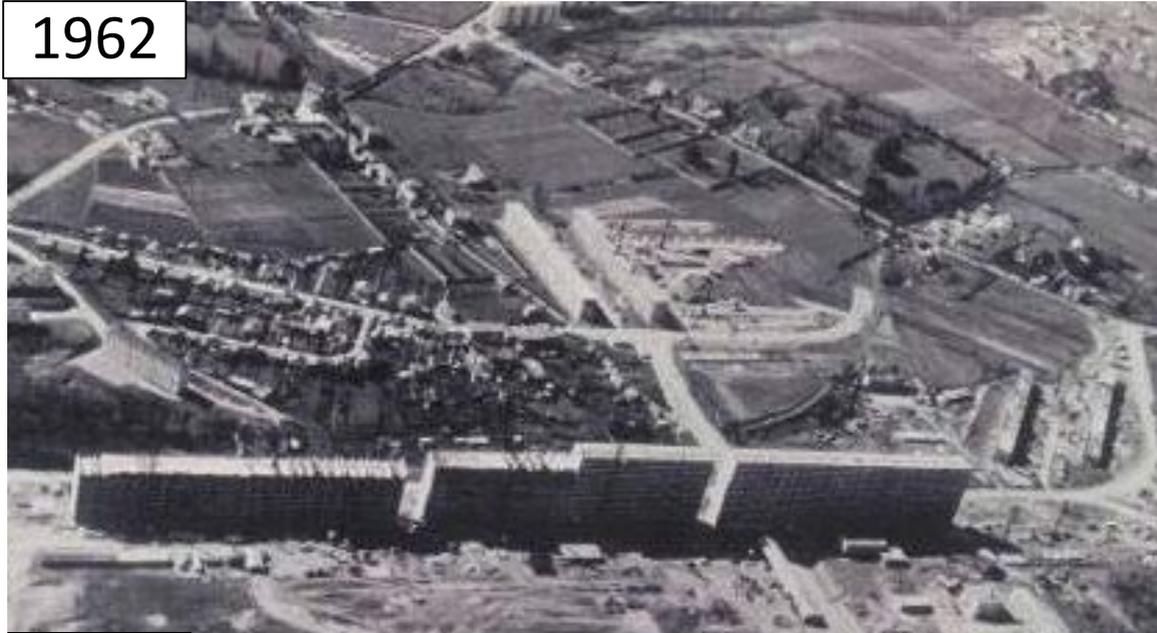
La Duchère  
LYON

# LE SITE - UNE GÉOGRAPHIE, UNE HISTOIRE

- La 3<sup>e</sup> colline de Lyon
- Un plateau de 120 hectares
- En limite des communes de l'Ouest lyonnais
- Un belvédère sur la ville-centre et les Monts d'Or
- Un quartier construit au début des années 1960
- 5300 logements
- Inscription en politique de la Ville dès 1985

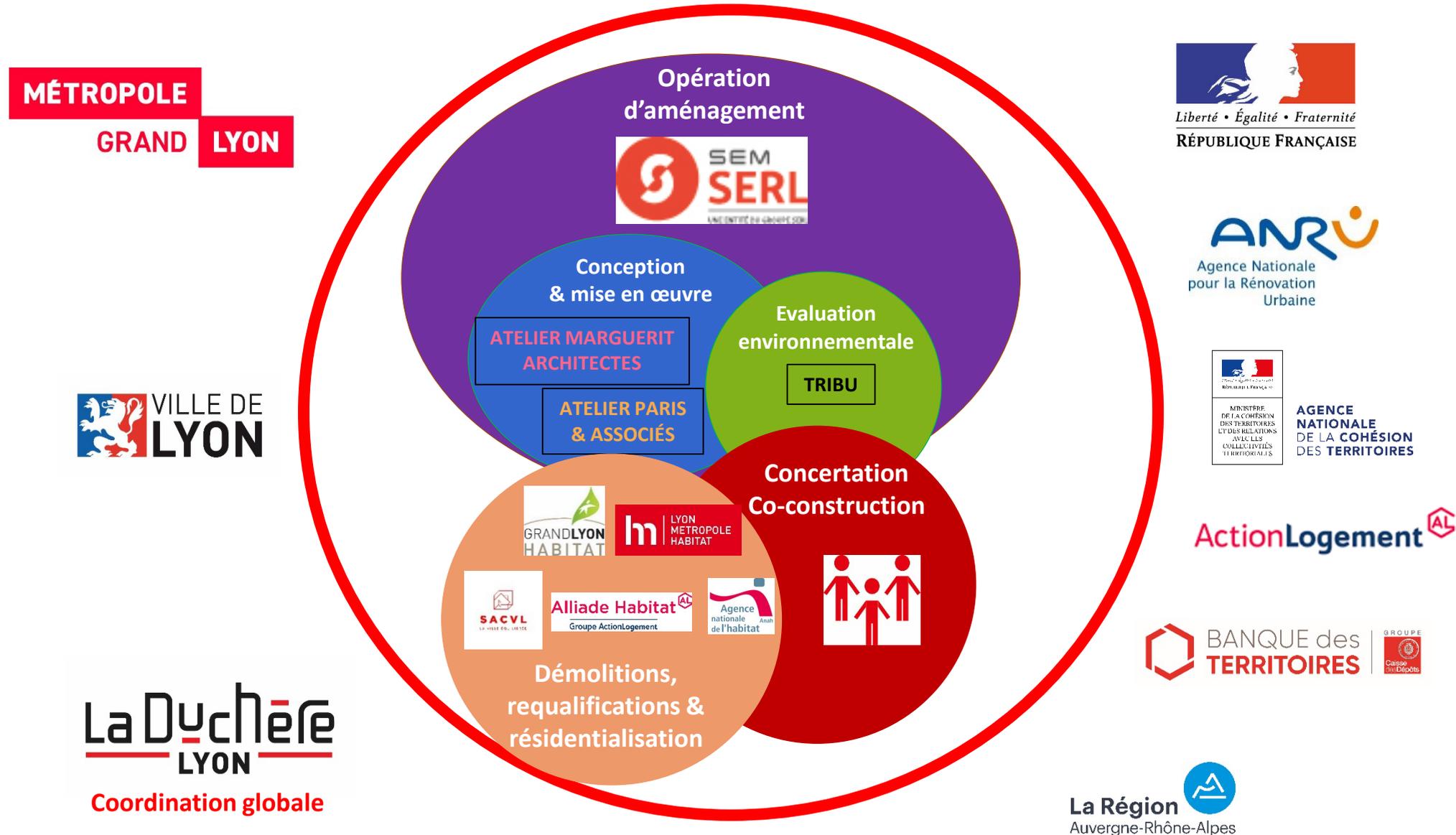


# UN GRAND PROJET DE VILLE ENGAGÉ DÈS 2003



# LES ACTEURS DU PROJET DUCHÈRE 2003 - 2024

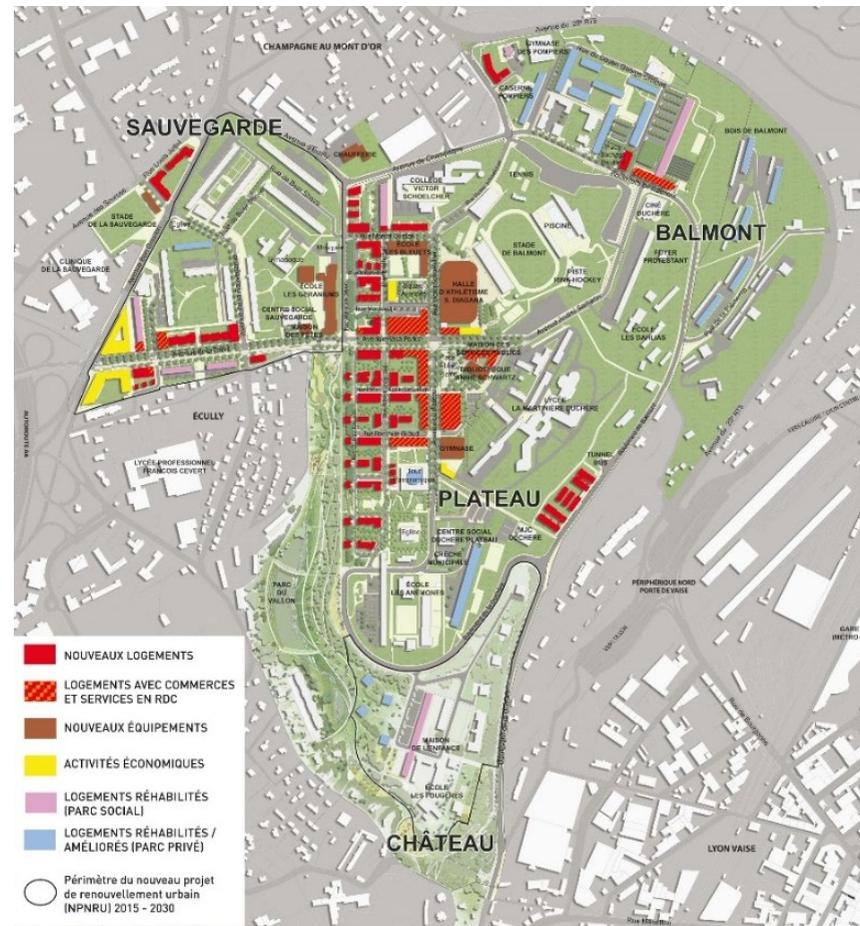
## Pilotage et financement du projet



# LES ENJEUX DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- Désenclaver, créer une ouverture du quartier vers les communes de l'ouest Lyonnais
- Rééquilibrer, diversifier et requalifier l'offre de logements
- Installer la centralité au croisement 2 axes Nord-Sud et Est-Ouest
- Valoriser les qualités paysagères du site et requalifier les espaces publics
- Requalifier les équipements publics
- Dynamiser les fonctions économiques du quartier
- Développer les modes actifs de déplacement

AVANT



APRÈS

# UN VOILET **HABITAT** AMBITIEUX

- **Rééquilibrer** l'offre de logement :
  - Ramener la part du logement social de 80% à 60%
  - Reconstituer, sur toute la ville, les logements sociaux démolis
- **Diversifier** l'habitat :
  - Reconstruire des logements pour tous
  - Veiller à un peuplement équilibré. Des logements abordables
  - Répondre aux besoins spécifiques
- **Revaloriser l'existant** :
  - Réhabiliter les logements anciens
  - Améliorer l'image du quartier



# LA TRANSFORMATION DU QUARTIER

AVANT



APRÈS



# LA TRANSFORMATION DU QUARTIER



AVANT



APRÈS

# ÉLÉMENTS DE **BILAN** DU 1<sup>ER</sup> PRU

- 213 M€ d'investissement global, dont 193 M€ inscrits dans la convention ANRU
- 66 M€ pour la création de **nouveaux équipements publics**
- 80 M€ pour des **espaces publics** conviviaux et de qualité valorisant les atouts paysagers du site
- Une transformation complète du secteur du Plateau : **création d'une nouvelle centralité**, réorganisation de l'**armature commerciale**, une **labellisation éco-quartier** étape 4
- Un **développement économique** redynamisé (16 800 m<sup>2</sup> à terme)
- Une **diversification et amélioration de l'habitat** : taux de logement social ramené de 80% en 2002 à 56% en fin de PRU
- Un **projet de territoire intégré** associant les dimensions urbaines, économiques et sociales (volets lien social, culture, santé, éducation et prévention de la délinquance)
- Une **concertation avec les acteurs locaux et les habitants** à toutes les phases du projet



# LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET



- 2004 : labels HPE ou THPE ciblés pour les 1ères constructions



- 2010 : la Duchère est lauréate du prix de l'urbanisme durable et rénovation urbaine (ANRU)



- 2010 : diagnostic environnemental du projet par TRIBU et ré-ajustements du projet
- 2011-2012 : concertation « la Duchère c'est l'affaire de tous »
- 2011 : la Duchère est lauréate de l'appel à projets « écoquartier », catégorie « rénovation de quartier »

- 2013 : 2<sup>e</sup> évaluation environnementale par TRIBU + labellisation Écoquartier « étape 3 – écoquartier livré »



- Outil de suivi de la qualité environnementale à l'échelle des ilots de la ZAC
- Bilan collaboratif des exigences et du suivi de la QE des ilots

- 2018 : Obtention de la 4<sup>e</sup> étape du label Écoquartier « écoquartier confirmé »



- Nouveau bilan pour contribuer à un dispositif métropolitain
- Vision à l'échelle de l'îlot : plus-values et limites de la démarche de cahier des charges
- Évaluation des processus et pratiques de la ZAC de la Duchère

- 2021 > aujourd'hui : Évaluation & nouveaux projets (NPNRU & Halle agricole)

- Finalisation de l'évaluation sur les ilots
- Enquête sur les perceptions et usages des constructions et espaces publics réalisés depuis 2014
- Conception du Nouveau Projet de renouvellement urbain, secteurs Sauvegarde et Château
- La Duchère est lauréate de l'appel à projets « les quartiers fertiles » de l'ANRU : lancement de la halle agricole, cité fertile & solidaire.

# LES **ENGAGEMENTS** AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'URBANISME DURABLE

## La **concertation** & la **co-construction**

- Comité de suivi participatif
- Commissions cadre de vie en marchant
- Concertation sur les orientations du projet et bilans réguliers (projet urbain & projet social)
- Concertation sur l'art urbain
- Occupations temporaires : bacs jardinés, jardin d'Emile
- Les dénominations des rues et espaces publics
- Charte du relogement
- Co-conception des espaces publics
- Participation à la sélection des concepteurs (parc du Vallon, NPNRU Sauvegarde et Château)
- Co-définition du plan de composition urbaine sur le NPNRU
- Co-conception de certains lots de logements (ex : résidence Pierre Levée)

## L'**innovation**

- Modes de faire, gouvernance, participation
- Définition des indicateurs environnementaux
- À l'échelle du quartier : raccordement de tous les immeubles neufs au réseau de chauffage urbain, installation de silos enterrés, réemploi des déblais/remblais, question du genre et de la prévention situationnelle, végétalisation des toitures
- A l'échelle des îlots : implantation/orientation des îlots, choix des matériaux, locaux vélos, jardins partagés, composts, système de ventilation, verger, serre en toiture...

## L'**évaluation**

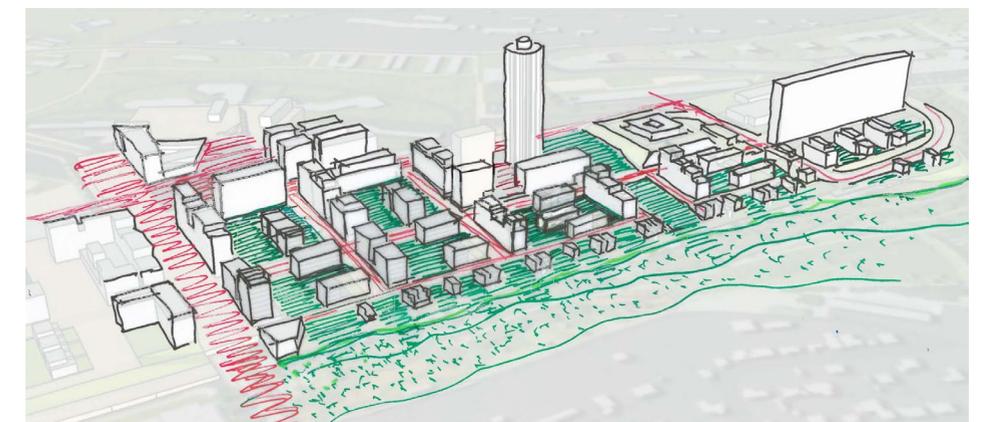
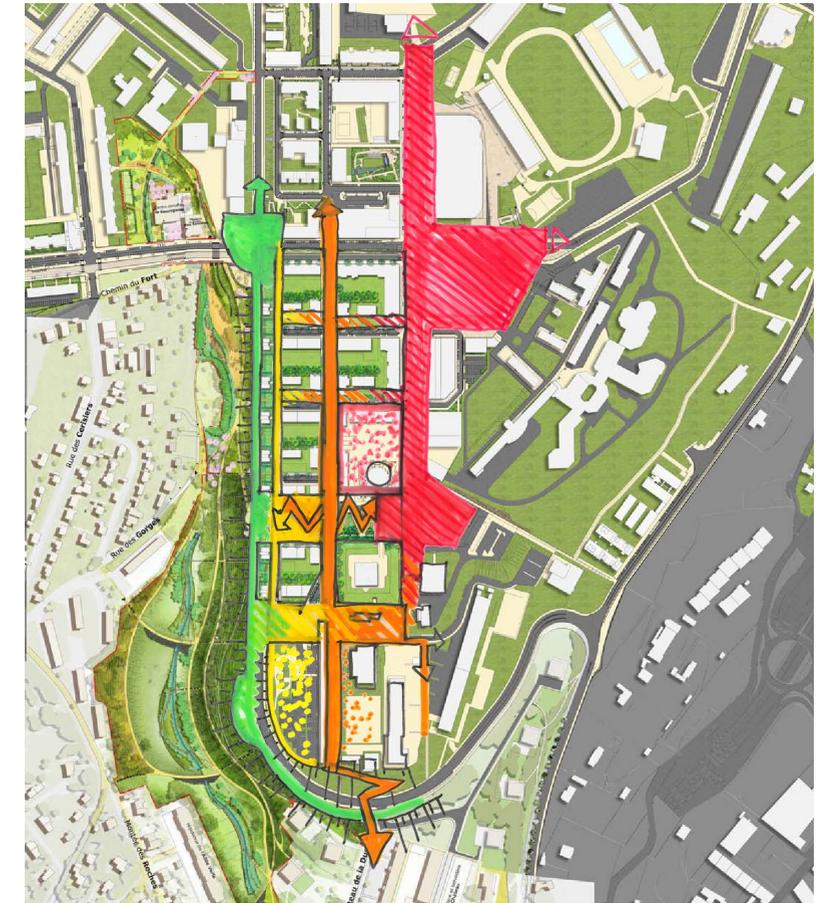
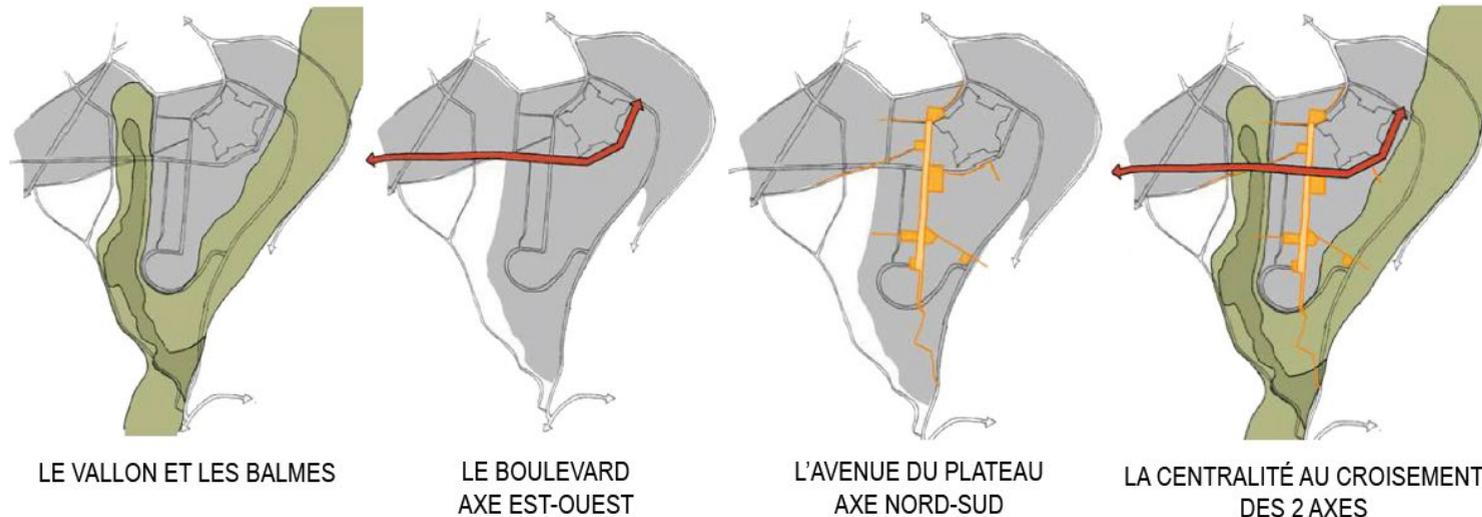
- Des évaluations régulières : impact environnemental, usages, perceptions...



# PLAN DE COMPOSITION : UN PROJET URBAIN, UN PROJET D'ESPACES PUBLICS, UN PROJET DE PAYSAGE SUPPORT DE BIODIVERSITÉ

Une stratégie paysagère développée par A. Marguerit et B. Paris, et enrichie par TRIBU, basée sur :

- Une **continuité paysagère et écologique** entre fond de Vallon et crête du Plateau
- L'**ouverture du Plateau** sur son environnement : trame Nord-Sud (existante requalifiée) et trame Est-Ouest (créée)
- L'affirmation d'une **centralité**
- La création d'un parcellaire avec des **cœurs d'îlots paysagers**



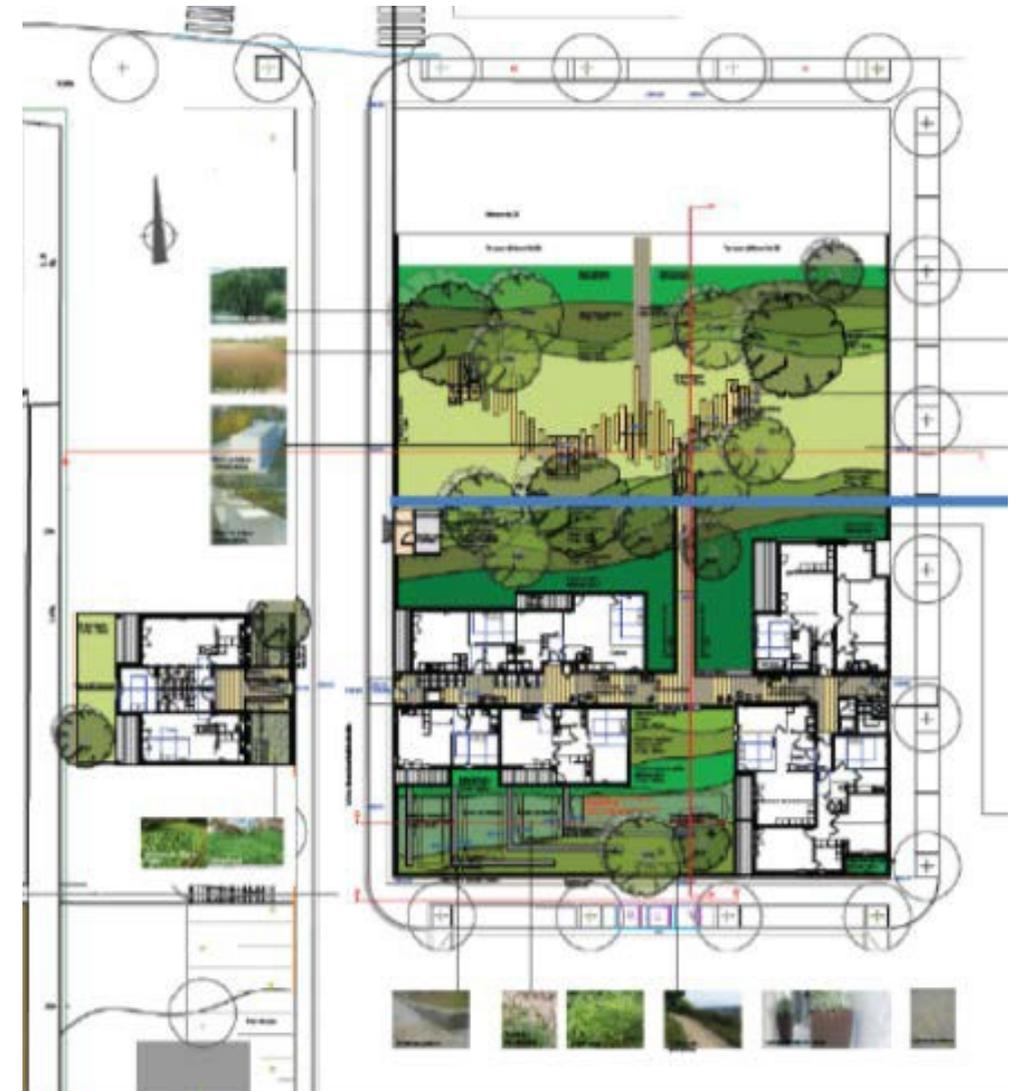
# DES PROGRAMMES IMMOBILIERS BIOCLIMATIQUES EN CONTINUITÉ DU PAYSAGE

Au centre de notre attention et de la réflexion attendue sur ces îlots :

- La **diversité** de logements et le **logement abordable**
- Des **espaces publics partagés**
- Les **cœurs d'îlots / continuités écologiques**
- Démarche innovante : **habitat durable / Conception bioclimatique**



Les grandes orientations de la tranche 2



# FOCUS SUR LE **PARC DU VALLON**

## Les enjeux de l'aménagement :

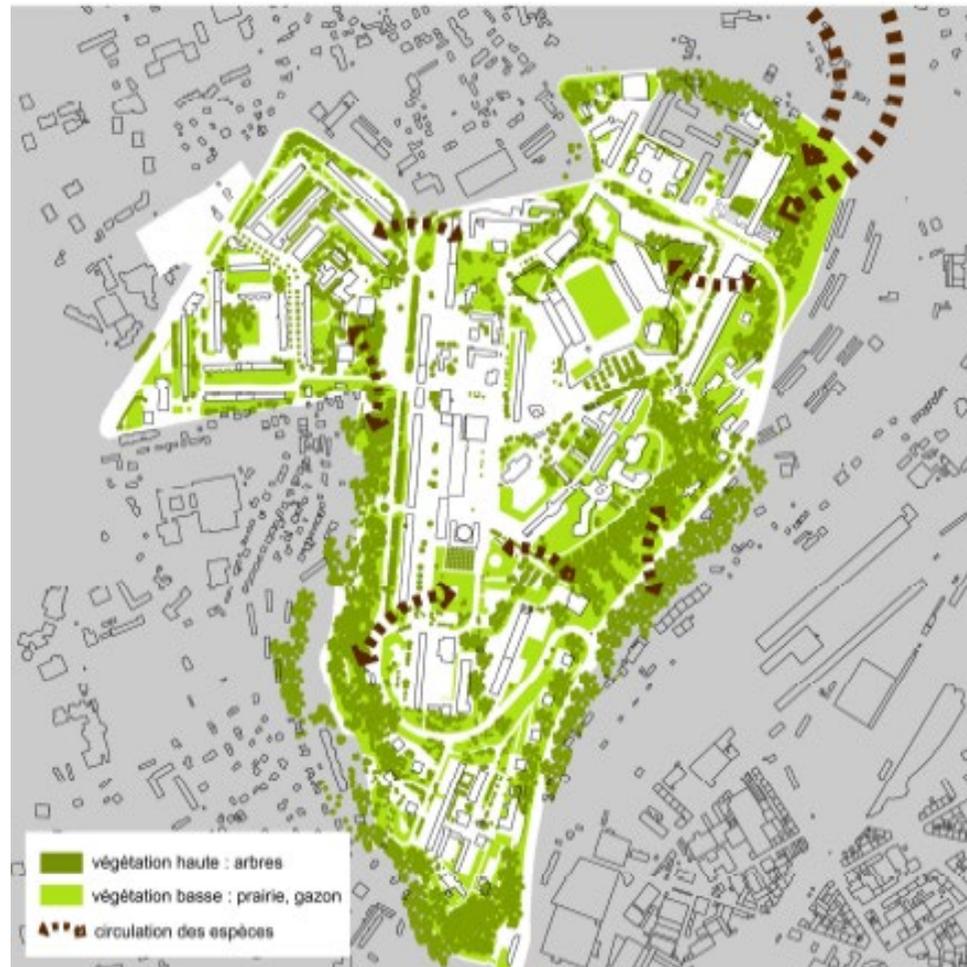
- Rétablir les continuités, notamment Nord – Sud
- Se connecter aux quartiers (Plateau, Château, Sauvegarde, Vaise, Ecully)
- Rendre l'espace plus lisible
- Valoriser l'existant afin d'amplifier les ambiances paysagères existantes
- Créer des bassins de rétention des eaux pluviales
- Faire de l'eau un élément identitaire du parc en mettant en scène le chemin de l'eau
- Affirmer le parc comme lieu de vie



# 1<sup>ER</sup> BILAN DE LA VÉGÉTALISATION ET DE LA BIODIVERSITÉ

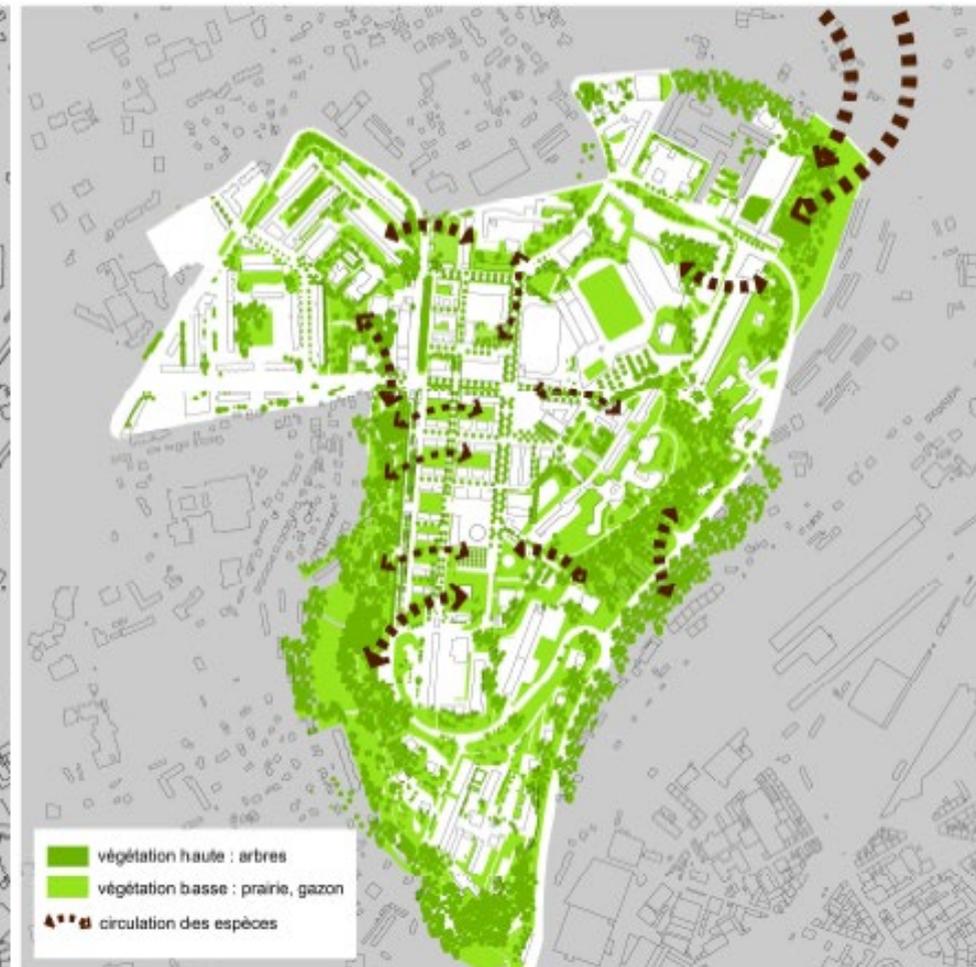
## 2003

- Un plateau fortement bitumé
- Des réserves de biodiversité limitées au parc du Vallon et Balmont, les balmes



## 2016

- 30% d'espaces verts (48% en 2022) dont ½ en pleine terre
- Composition urbaine avec multiplication de relais écologiques (parcs, squares, jardins, alignement...)
- Multiplication des corridors écologiques



# UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE QUI SE POURSUIT

Dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain horizon 2030



Dans le cadre du Projet de « Halle agricole, cité fertile et solidaire »



# LA SAUVEGARDE : CITÉ FERTILE & PAYSAGÈRE



Nouveau Projet de Renouvellement Urbain 2015- 2030

La Duchère  
LYON

# RÉAMÉNAGER LA SAUVEGARDE DANS UN ESPRIT DE **CITÉ PAYSAGÈRE**



- **Retravailler les cheminements et les voiries** reliant le quartier avec Le Plateau, le parc du Vallon, et les communes de l'Ouest lyonnais



- **Réaménager les cheminements et voiries internes** au quartier



- **Requalifier les logements sociaux anciens**
- **Diversifier l'offre de logements**
- **Construire de nouveaux immeubles à taille humaine**

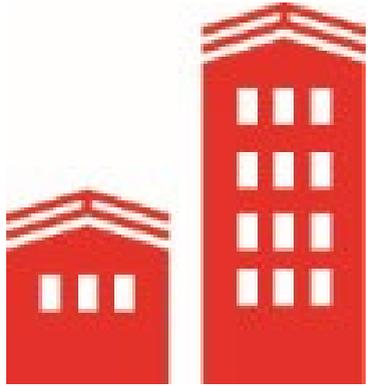


- **Réaménager les espaces verts majeurs et les espaces extérieurs**



- **Maintenir les commerces et accueillir de nouvelles activités économiques**

# CHIFFRES CLEF DU PROJET



- **406** logements anciens à requalifier
- **308** logements à démolir (189 logements déjà démolis, 119 restant à démolir)
- **350** logements à reconstruire, environ.
- **60%** de logements sociaux en 2030 (81% en 2019 // 92% en 2002)

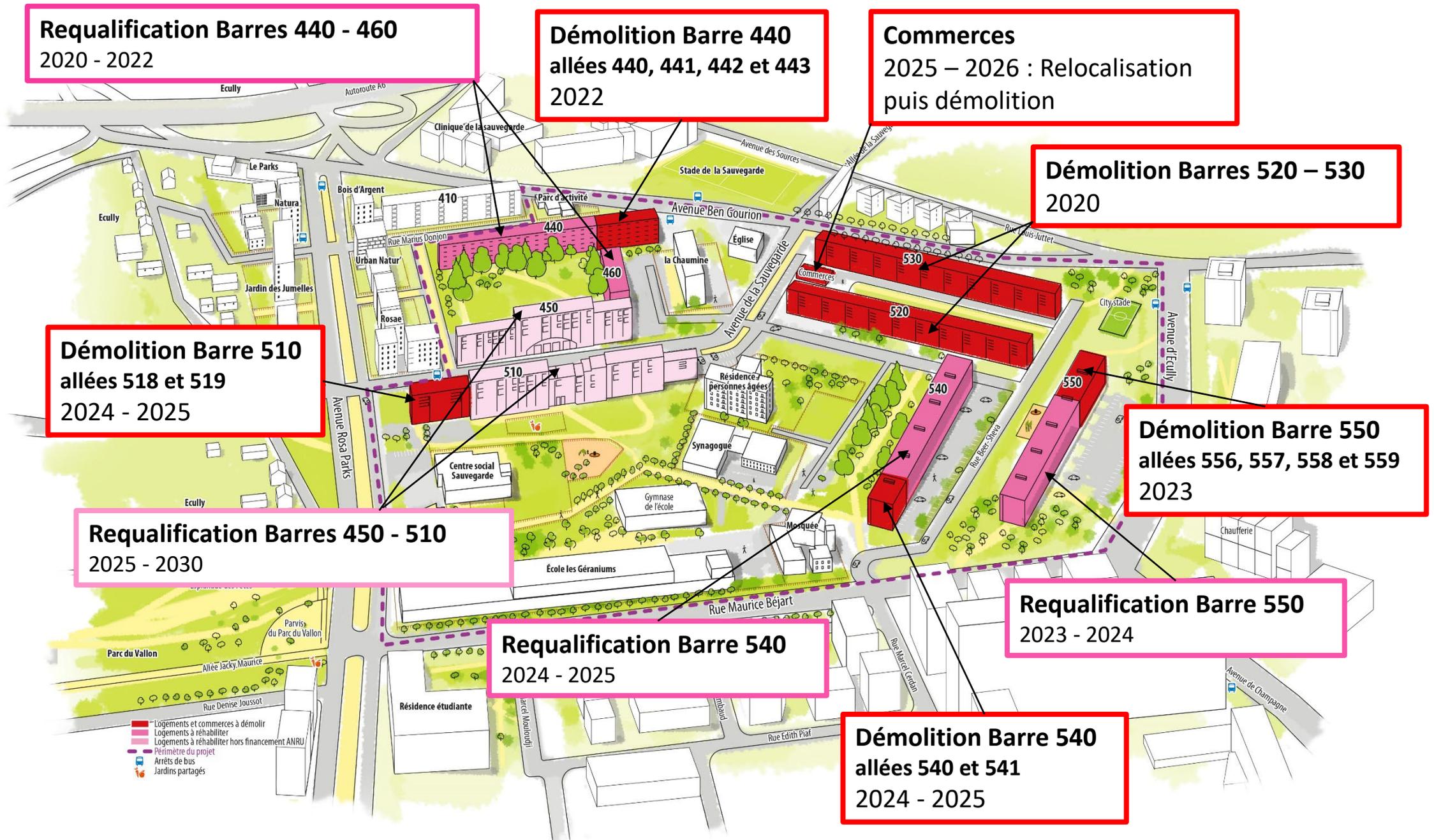


- **2 550 m<sup>2</sup>** de surfaces économiques environ, dont 900 m<sup>2</sup> de surfaces existantes
- **800 m<sup>2</sup>** de commerces et services, environ



- **2** espaces publics majeurs à réaménager (squares des 400 et des équipements)
- **1** nouvelle place centrale à créer

# INTERVENTIONS SUR LE **PARC SOCIAL**



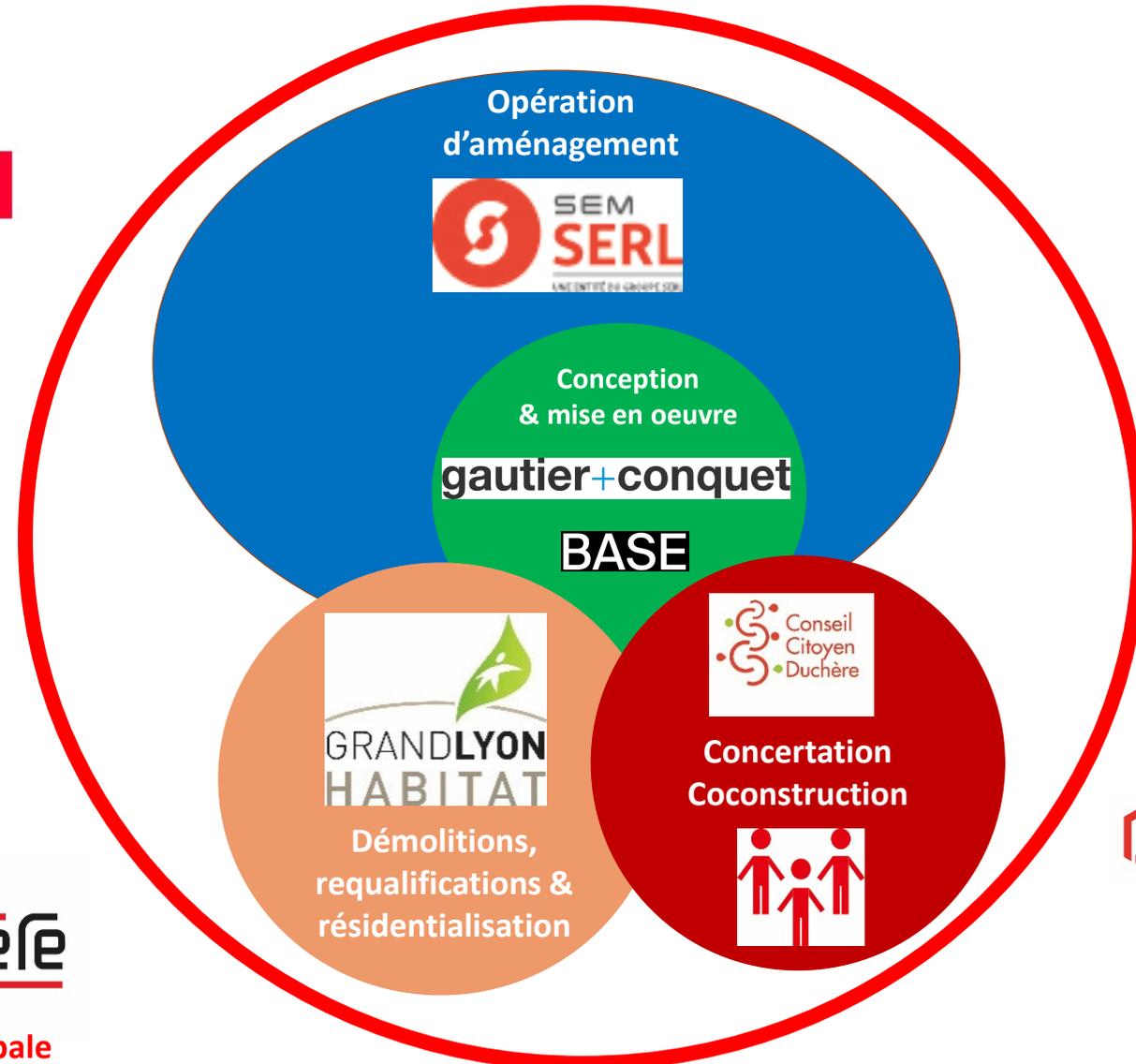
# LES ACTEURS DU PROJET SAUVEGARDE

## Pilotage et financement du projet

MÉTROPOLE  
GRAND LYON

VILLE DE  
LYON

La Duchère  
LYON  
Coordination globale



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

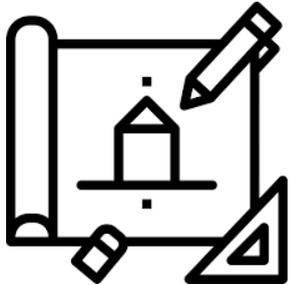
  
Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

ActionLogement 

Foncière Logement   
Groupe ActionLogement

 BANQUE des  
TERRITOIRES 

# LES ÉQUIPES DE CONCEPTION DU PROJET



- Une équipe « Urbaniste-Architecte en chef » chargée de la définition du **plan de composition urbaine** & du **suivi des projets de construction** de la Sauvegarde

GAUTIER CONQUET & Associés (*mandataire - Archi en chef*) // IN SITU (*paysagiste*) // ECO+CONSTRUIRE (*économiste de la construction*) // EODD (*AMO environnementale*) // ALT URBAINE (*concertation*) // LES ECLAIREURS (*éclairagiste*)



- Une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception et de la réalisation des **espaces publics**

BASE (*paysagiste*) // EGIS Ville et Transports (*bureau d'études*) // LES ECLAIREURS (*éclairagiste*) // SILO Architectes (*concertation/Préfigurations*)

# MISE EN PLACE DE LA CITÉ PAYSAGÈRE



MISE EN PLACE DE LA CITÉ PAYSAGÈRE

# Une stratégie de **végétalisation** du quartier qui se poursuit

- 1 Redéfinir le périmètre du parc du Vallon et l'intégrer comme une **composante du projet du cœur de la Sauvegarde**
  - 2 Le square des 400, un espace de **proximité** pour le quartier, **complémentaire** au parc du Vallon
  - 3 Conforter et développer la **ceinture végétale** de la Sauvegarde
  - 4 S'appuyer sur les **continuités arborées existantes** dans la redéfinition de la trame urbaine
  - 5 Développer des **espaces jardinés**
- ▲ **Marquer les entrées** dans la cité paysagère



- ☐ + de 700 arbres plantés
- ☐ 18% de surfaces ombragées en plus
- ☐ 13% de sols perméables ou semi perméables en plus
- ☐ 30% de pleine terre dans les cœurs d'îlots

# Des espaces publics **apaisés**

1

L'espace central constitue le lieu d'intensité du quartier

2

Limitier les dessertes motorisées pour une cité paysagère apaisée et créer des ruelles plantées

- Des axes de circulation extérieurs à double sens
- Définir un axe nord sud pour la desserte interne à la Sauvegarde
- Pacifier l'avenue Ben Gourion

3

Limitier la place de la voirie tout en conservant les capacités de desserte des bâtiments par la réalisation de **voies à sens unique et partagées**

4



# Une **constructibilité** qui s'intègre dans la **trame paysagère**

1

Positionner les **activités commerciales et services en RDC** à proximité de l'espace central

2

Construire de **nouveaux logements** au sein des îlots

3

Positionner les **activités économiques** en façade du quartier

4

Ouvrir le **parc du Vallon** sur le cœur du quartier



Un **maillage d'espaces publics** relie les différentes parties du quartier



# PLAN DE COMPOSITION URBAINE





# PLAN MASSE

# DES

# ESPACES PUBLICS

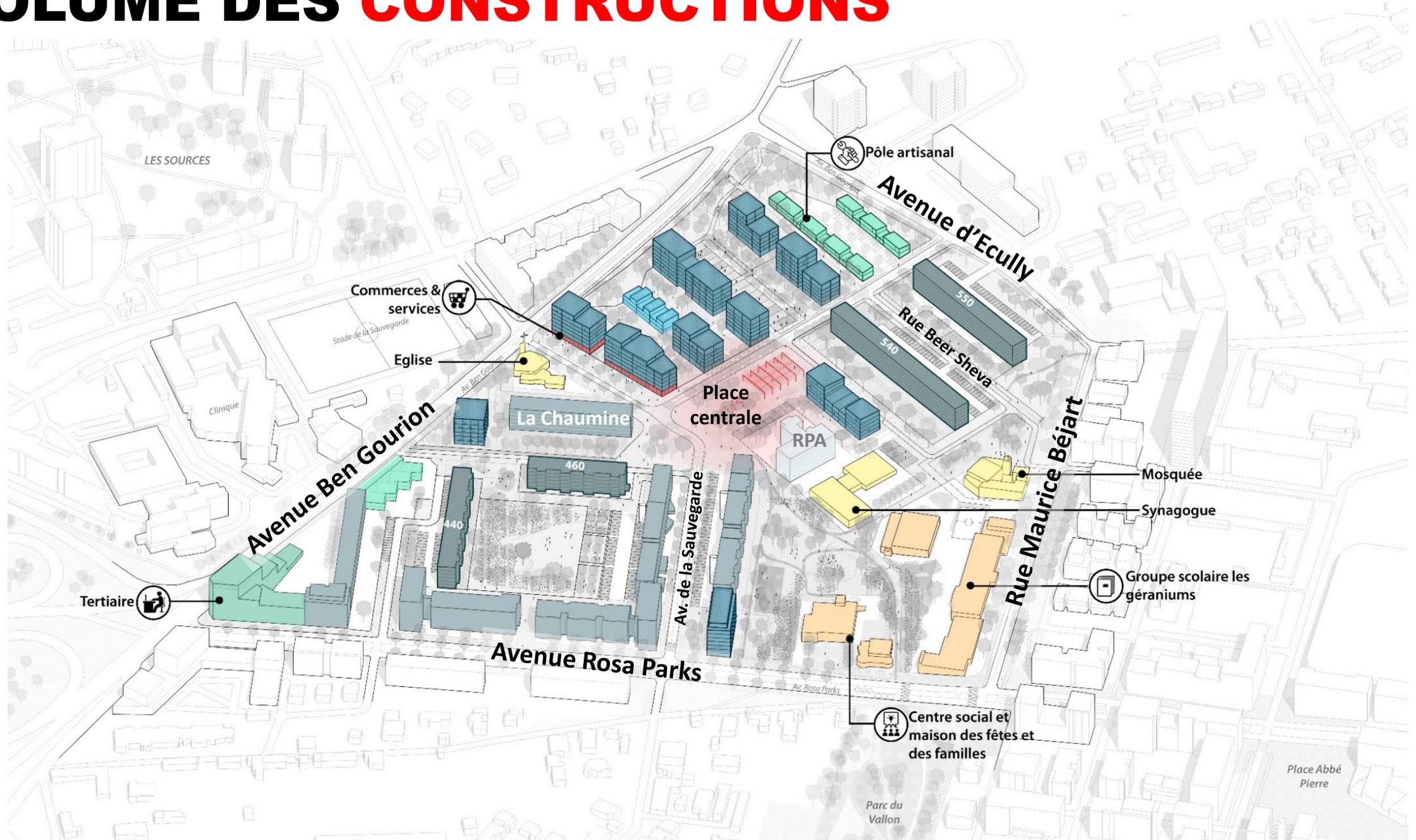
# LES FONDAMENTAUX DE LA CONCEPTION URBAINE

## Un guide pour la stratégie environnementale du quartier et des îlots à bâtir

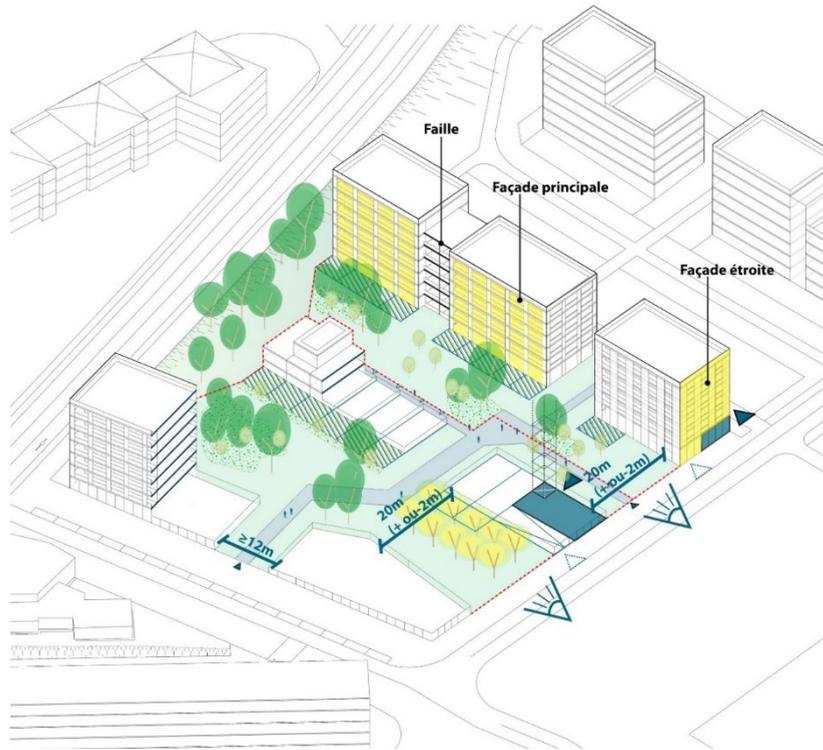
- + Une **densité acceptable**, limite les surfaces constructibles des lots mais garantie son intégration dans un tissu constitué.
- + Un souhait de privilégier une **implantation en peigne** pour le confort bioclimatique des logements (ensoleillement, ventilation), la biodiversité et l'usage des cœurs d'îlot.
- + Un **stationnement en sous-sol**, mutualisé sur 2 bâtiments pour limiter les coûts et les accès depuis l'espace public, ainsi que **privilégier la pleine terre** en cœur d'îlot (*Mini 30 % Pleine Terre*).
- + Une **forme urbaine compacte** et des volumes de logements suffisamment importants pour assurer l'économie du projet.



# VOLUME DES CONSTRUCTIONS



# PRESCRIPTIONS POUR LES CONSTRUCTIONS



- Hauteur construite **entre 2 et 7 étages**
- des logements **aux tailles confortables** permettant d'accueillir des familles
- Implantation qui **respecte l'intimité** des logements
- Volumes compacts & **belles percées** entre cœurs d'îlots et espaces publics
- **Rez-de-chaussées ouverts** sur le quartier
- Augmentation des **sols perméables et semi-perméables**
- Des **matériaux plus respectueux de l'environnement** (bas carbone)
- Des **matériaux dans la continuité de l'existant** (bois, pierre, brique, tonalité gris coloré, gardes corps...)



## Respect des exigences & référentiels visant à réduire l'empreinte environnementale :

- Charte de la qualité de la Ville de Lyon
- Référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon
- RE 2020
- Requalifications niveaux BBC et BBCA

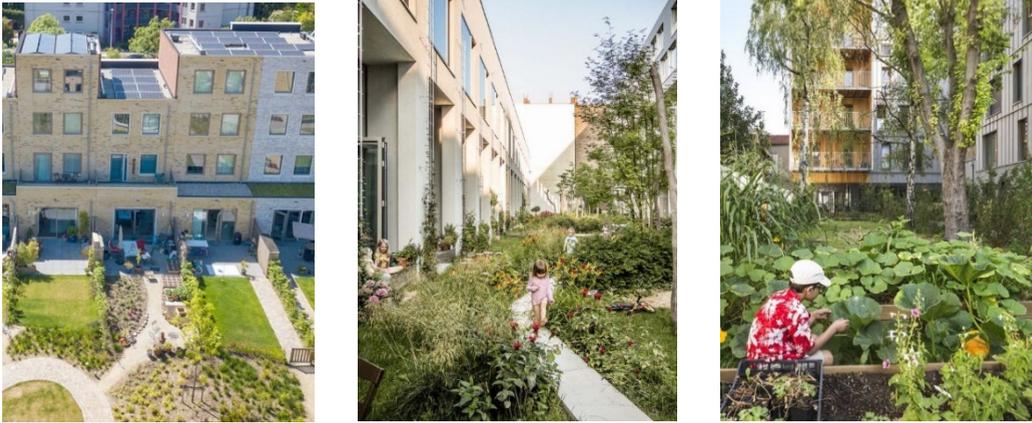
# DES LOGEMENTS CONFORTABLES INTÉGRANT DES **USAGES ALTERNATIFS**



- Un **espace extérieur** pour tous
- Des **orientations multiples**
- Favoriser l'intégration d'une **pièce commune à destination multiple** (buanderie, espace de travail...)
- Favoriser la **mobilité active** et l'usage alternatif à la voiture



# DES COEURS D'ÎLOTS VIVANTS



- Lieux de **convivialités intergénérationnelles**
- Dédiés à la **vie collective** et support d'**activités et usages multiples** : jardins potagers, cuisine d'été collective, petits jeux ponctuels, tables, radeaux et mobilier de confort...
- Explorer la **verticalité** : des plantations en façade (support câbles, bacs etc) ou des paliers à investir.
- Une **gestion participative** de l'îlot à expérimenter.
- Traitement des **rez-de-chaussée préservés** par rapport aux cœurs d'îlots

# LA HALLE AGRICULTURELLE



# ANNÉE 2020, **GENÈSE** DU PROJET

Une réflexion engagée dans le cadre de la **concertation sur le NPNRU de la Sauvegarde**

- Travaux des étudiants de la Martinière Diderot (design espace et lumière)
- Proposition des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère

L'appel à projet « **Quartiers fertiles** » (ANRU)

- L'**agriculture urbaine**, levier stratégique permettant de renforcer la dimension environnementale des **450 quartiers** concernés par le NPNRU
- Ambition : Soutenir la mise en culture, à terme, de **100 quartiers** du NPNRU
- Des projets Quartiers Fertiles qui...
  - Portent spécifiquement sur l'**agriculture urbaine** (jardins d'insertion, micro-ferme, etc.)
  - Accompagnent la **structuration de filières locales**
  - Associent de manière étroite les **habitants**
  - S'inscrivent dans une **logique productive**



**AVRIL 2021 : LA DUCHÈRE LAURÉATE** avec le projet de « Halle Agricole, cité fertile et solidaire »



# LES GRANDES LIGNES DU PROJET



## OBJECTIFS



Faciliter l'accès à une alimentation de qualité, biologique, locale et durable pour toutes et tous



Permettre à chacun de découvrir le jardinage et d'en faire son métier



Sensibiliser à la transition écologique



Porter ensemble des initiatives collectives



Se rencontrer, échanger, débattre



## UNE HALLE AGRICULTURELLE

- Un lieu convivial et ressource dédié à une alimentation responsable, à l'agriculture urbaine, la santé et la culture

## UNE MICRO-FERME URBAINE

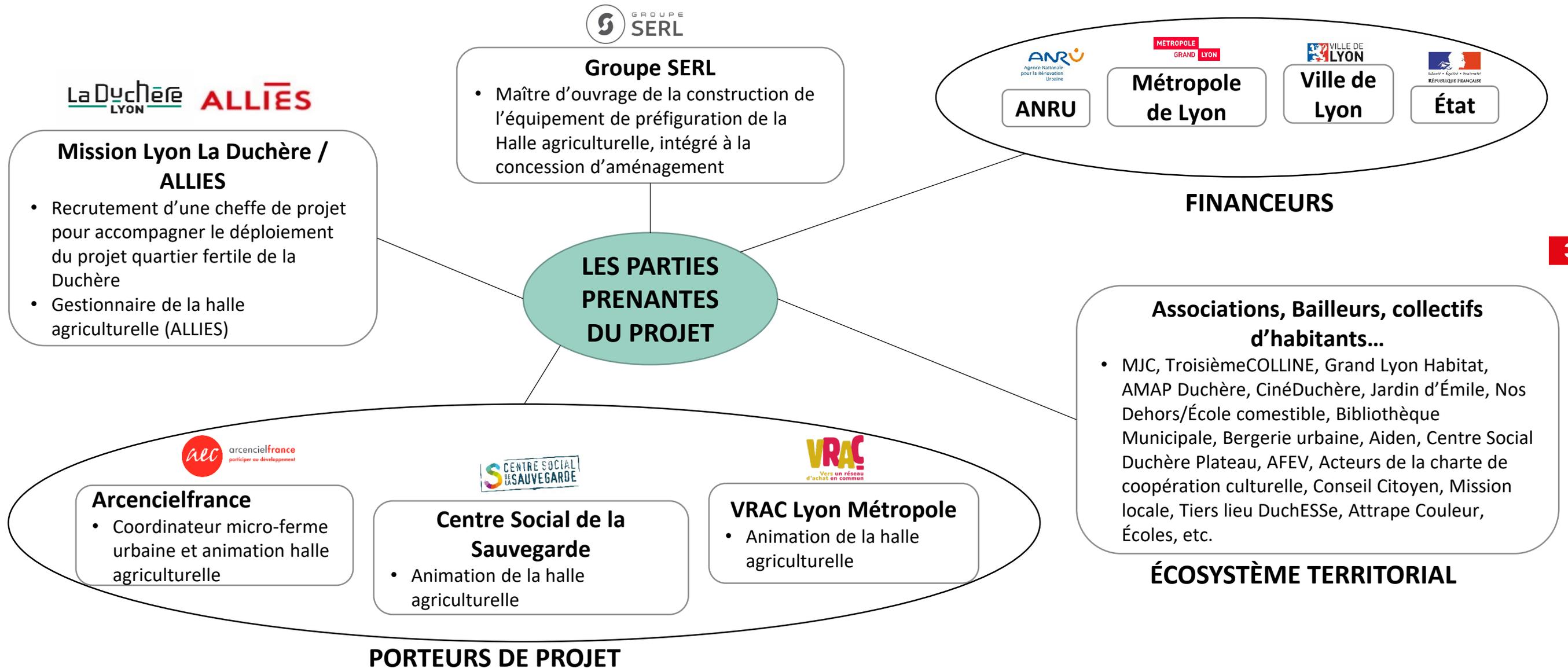
- Production de légumes, petits fruits et aromates
- Support d'activités pédagogiques et d'insertion

## UN PROJET PLUS LARGE DE

## « CITÉ FERTILE & SOLIDAIRE » À LA DUCHÈRE

- Mise en réseau et développement de jardins partagés, vergers collectifs, essences comestibles intégrées dans l'aménagement des espaces publics

# UN PROJET PARTENARIAL



# LES ÉTAPES PASSÉES



## ▪ 2021 – 2022 : préparation du projet

- **Avril 2021** : aménagement de la micro-ferme urbaine temporaire à la Sauvegarde (AIDEN)
- **Automne 2021** : lancement de la dynamique partenariale
- **2<sup>ème</sup> semestre 2022** : Identification des porteurs de projet qui rentrent dans la dynamique et validation du portage partenarial
- **Fin août 2022** : recrutement d'une cheffe de projet
- **Octobre 2022** : validation de l'engagement du projet de la Halle agricole sous la forme d'une préfiguration



## ▪ 2023 : mise en œuvre d'une préfiguration

- **Mai 2023** : Reprise de la micro-ferme par l'association Arcencielfrance
- **Été 2023** : Définition d'un 1<sup>er</sup> programme d'animations sur le site de la future halle avec 3 partenaires : le Centre Social de la Sauvegarde, VRAC Lyon Métropole et Arcencielfrance;
- **Décembre 2023** : livraison de la halle, équipement temporaire, et démarrage des animations

# AUJOURD'HUI : TEST DES USAGES ET ACTIVITÉS



## ALIMENTATION / SANTÉ

- Marché en plein air (VRAC)
- Vente de légumes issus de la micro-ferme urbaine, à prix coûtant
- Cuisine collective et repas partagés



## JARDINAGE / AGRICULTURE URBAINE



- Micro-ferme urbaine
- Programme Biodiver'Cité
- Initiation au jardinage



## CULTURE

- Programmation culturelle
- Ateliers créatifs
- Mobilisation des signataires de la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon

Un PROGRAMME D'ANIMATIONS avec Arcencielfrance, le Centre social de la Sauvegarde et VRAC Lyon Métropole....

...À CO-CONSTRUIRE tout au long du projet

# LES ANIMATIONS EN IMAGES



# ZOOM SUR LA **MICRO-FERME URBAINE**

- **Culture et animation de la ferme urbaine :**
  - Mise en culture de la **micro-ferme urbaine** de 600 m<sup>2</sup>, à travers des pratiques culturelles vertueuses
  - **Vente des légumes** produits en direct et à prix coûtant
  - **Événements et ateliers pédagogiques** à destination des habitants pour sensibiliser au maraîchage biologique et à l'alimentation saine et responsable
  
- **Le parcours Biodiver'Cité :**
  - **Parcours de remobilisation et de pré-professionnalisation des jeunes de 16 à 25 ans** éloignés de l'emploi et de la formation, et issus principalement du quartier de la Duchère
  - **Découverte de métiers :** maraîchage et artisanat du bâtiment
  - Un **parcours ville-campagne** entre la Duchère et l'Institut de formation de Tramayes (Saône et Loire)
  - Planning d'activités (28h) : maraîchage et construction, formations métiers manuels, formation gestion de projet, suivi individuel
  - Objectif : recrutement et accompagnement de 16 jeunes par an



# PROCHAINES ÉTAPES

## Consolidation et évaluation

- Évaluation des usages et activités
- Recherche de financements pour pérenniser le projet et les actions au-delà de 2025

## Arbitrage et pilotage technique

- Arbitrage politique et financier, intégration de la « Halle agricole » dans le programme des équipements publics
- Co-conception de l'équipement définitif de la Halle agricole (bâti, usages et activités, gouvernance) avec les habitants, les parties prenantes et l'équipe MOE des espaces publics

## Pérennisation – Horizon 2026

« La réalisation de ce projet s'inscrit dans un temps long et s'articule avec les grandes étapes du renouvellement urbain du quartier. »

# MERCI